

# Les stages **A**ges **auto**malins de

#JEUNESCONDUCTEURS



Nom : .....

Prénom : .....

Date du stage : .....

***Le b.a.-ba de votre auto***

*Acheter, assurer, entretenir sa 1<sup>ère</sup> voiture.*



# Les stages automalins de **Norauto**

## BIENVENUE !

Prêt à mieux connaître votre auto ?  
C'est parti pour 1h30 de stage.



**LES BONS CONSEILS**  
POUR CHOISIR, ACHETER,  
ASSURER SA 1<sup>ÈRE</sup> VOITURE

*Bien choisir sa 1<sup>ère</sup> voiture* 4-5

*Essayer avant d'acheter* 6-7

*Régler toutes les formalités* 8-9

*Partir bien assuré* 10-11

*Équiper sa voiture* 12-13

**LE STAGE**  
POUR APPRENDRE  
À FAIRE SOI-MÊME

*L'entretien préventif* 14-15

*Les 1<sup>ers</sup> contrôles* 16-19



## ESSENCE OU DIESEL... À QUOI ALLEZ-VOUS CARBURER ?

En neuf comme en occasion, la version diesel d'un véhicule est plus chère que la version essence. Question consommation, même si les technologies évoluent et les moteurs essences sont de plus en plus sobres, un véhicule diesel consomme moins et il reste moins cher à la pompe.



Pour bien choisir, essayez d'estimer le nombre de kilomètres que vous allez faire chaque année : **en dessous de 20 000 km par an, optez pour l'essence.**

La taxation sur les véhicules diesel va sans doute évoluer prochainement, alors restez informé. Quant aux véhicules hybrides et électriques, ils représentent une alternative intéressante mais sont encore rares sur le marché de l'occasion.

### → L'achat chez un pro : simple et limpide

Qu'il s'agisse d'un concessionnaire, d'un agent ou d'un négociant, **le pro s'occupe généralement de toutes les**

**démarches**, de l'immatriculation, de la pose des plaques, de la carte grise, du contrôle technique si le véhicule a plus de 4 ans... Il vous suffit de signer le bon de commande et d'obtenir votre crédit le cas échéant. La voiture vous est livrée clés-en-main mais vous devez d'abord l'assurer avant de la conduire.

### → L'achat à un particulier : peu risqué si on prend quelques garanties

En France, le kilométrage moyen des véhicules est de 12 000 km/an et souvent les voitures sont fiables et entretenues correctement. Il n'y a donc pas de crainte à avoir en achetant une occasion récente.

Les questions à poser aux propriétaires :

- **Quelle est la consommation du véhicule ?**
- **Quel est son kilométrage ?**
- **Quelle était l'utilisation du véhicule ?**
- **Est-elle une première main ?**
- **Le véhicule a-t-il été accidenté ?**
- **De quand datent les dernières réparations ?**
- **Pourquoi voulez-vous vendre votre voiture ?**
- **Quand peut-on essayer la voiture ?**
- **N'hésitez pas à négocier le prix du véhicule !**

Les points à vérifier :

- **L'état de la carrosserie : faites le tour pour vérifier les rayures et les coups éventuels.**
- **Le carnet d'entretien : est-il à jour ?**
- **L'état des pneus : les pneus représentent un coût important et peut donc être un argument pour négocier le prix.**

### LA CÔTE OCCASION

Pour gagner du temps, vérifiez si toutes les informations sont présentes sur l'annonce : modèle, âge, kilométrage, options... D'un clic sur Le Bon Coin ou La Centrale, **vous pourrez comparer précisément les prix.**

### LES DOCUMENTS À FOURNIR PAR LE PROPRIÉTAIRE

- Le certificat de non gage qui garantit que le véhicule n'a pas été volé et qu'il appartient à 100% au vendeur
- Le contrôle technique de moins de 6 mois, si le véhicule a plus de 4 ans
- La carte grise
- Le certificat de cession
- Les documents facultatifs : les factures des prestations et réparations effectuées

**Vérifiez que toutes les informations se recourent**



### FINANCEZ VOS ÉQUIPEMENTS

Crédits affectés valables de 100 à 4600€, de 5 à 60 mois. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours pour renoncer à votre crédit. Sous réserve d'acceptation par Banque Accord - SA au capital de 29 003 200€ - Siège social : 40 avenue de Flandre, 59170 Croix - RCS Lille Métropole 546 380 197 - N° Orias : 07 023 261 - www.orias.fr - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.banque-accord.fr.



# TOUT CHECKER : C'EST LA CLÉ.

Rien ne presse : prenez votre temps et méfiez-vous des vendeurs qui cherchent à précipiter la vente ou à vous forcer la main. Notre conseil : prenez rendez-vous en journée pour pouvoir ausculter le véhicule sous tous les angles. Si vous êtes accompagné, c'est encore mieux.

Un 2<sup>ème</sup> avis objectif est toujours utile.

### → Prenez les choses en main...

#### Règle d'or : n'achetez jamais une voiture sans l'essayer !

Conduisez-la en ville, sur autoroute, sur petite route de campagne... accélérez, freinez, changez les vitesses.

Et pensez à faire une marche arrière.

Si le comportement vous semble anormal, ou qu'un bruit parasite apparaît, méfiez-vous.

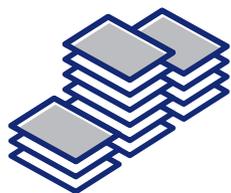
### → Les recours possibles après l'achat

Même en prenant toutes les précautions, il est possible d'avoir quelques mauvaises surprises. Si cela arrive peu de temps après l'achat, contactez tout de suite le vendeur. S'il s'agit d'un professionnel, pas de problème. Par contre, s'il s'agit d'un particulier et que celui-ci n'accepte pas de faire appel à un expert pour déterminer la cause du problème, il vous faudra faire appel à la justice. Mais ce sera à vous d'avancer les frais d'expertise.



# Les 10 points clés pendant l'essai

- 1** Regardez l'aspect général du véhicule en vous plaçant à 3 mètres
- 2** Ensuite, vérifiez de près la carrosserie, le toit, le dessous de la voiture
- 3** Vérifiez l'état des pneus et leur usure (si l'épaisseur de la gomme est inférieure ou égale à 1,6 mm, les pneus sont à changer)
- 4** Vérifiez les phares et les rétroviseurs
- 5** Ouvrez le capot et vérifiez le niveau d'huile
- 6** Testez l'ouverture et la fermeture des portes
- 7** Ensuite démarrez le véhicule, testez le klaxon, les phares, les clignotants
- 8** Checkez aussi les vitres, les éclairages dans l'habitacle, le réglage des sièges
- 9** Essayez la climatisation : si la ventilation est faible, que la buée reste sur les vitres, que la température ne baisse pas, que des odeurs désagréables envahissent l'habitacle, la climatisation doit être vérifiée (La climatisation doit être entretenue tous les 2 ans et la bouteille filtrante doit être remplacée tous les 4 ans)
- 10** Posez des questions précises : quand la courroie a-t-elle été remplacée ? Quand la batterie a-t-elle été changée ?



## LES PAPIERS ET FORMALITÉS POUR PRENDRE UN BON DÉPART.



### → Le Contrôle Technique

Il s'agit d'un contrôle (sans démontage) des principaux organes du véhicule, liés à la sécurité et à l'environnement, avec notamment un test antipollution.

**Il doit être effectué par un contrôleur technique agréé.**

Le Contrôle Technique est **obligatoire pour les véhicules de plus de 4 ans. Il est à faire tous les 2 ans** (prix moyen 60€). **Il doit dater de moins de 6 mois lors de la vente** et 2 mois s'il s'agit d'une contre visite. Les réparations notifiées ne sont pas toutes à faire obligatoirement par le propriétaire du véhicule.

### ATTENTION

**Le Contrôle Technique ne garantit pas la fiabilité de la voiture, même si un CT vierge est toujours bon signe...**

### → La Carte Grise & l'immatriculation

Si vous n'achetez pas votre véhicule chez un professionnel, c'est à vous de prendre en charge cette procédure. Vous devez vous rendre en préfecture avec les documents nécessaires :

- Pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, passeport, carte militaire, carte de séjour)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, EDF, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition... Les factures d'eau ne sont pas admises)
- Ancienne carte grise barrée, datée et signée par le vendeur
- Certificat de vente du véhicule (Cerfa 13754) ou facture
- Cerfa 13750 de demande d'immatriculation
- Contrôle technique de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans

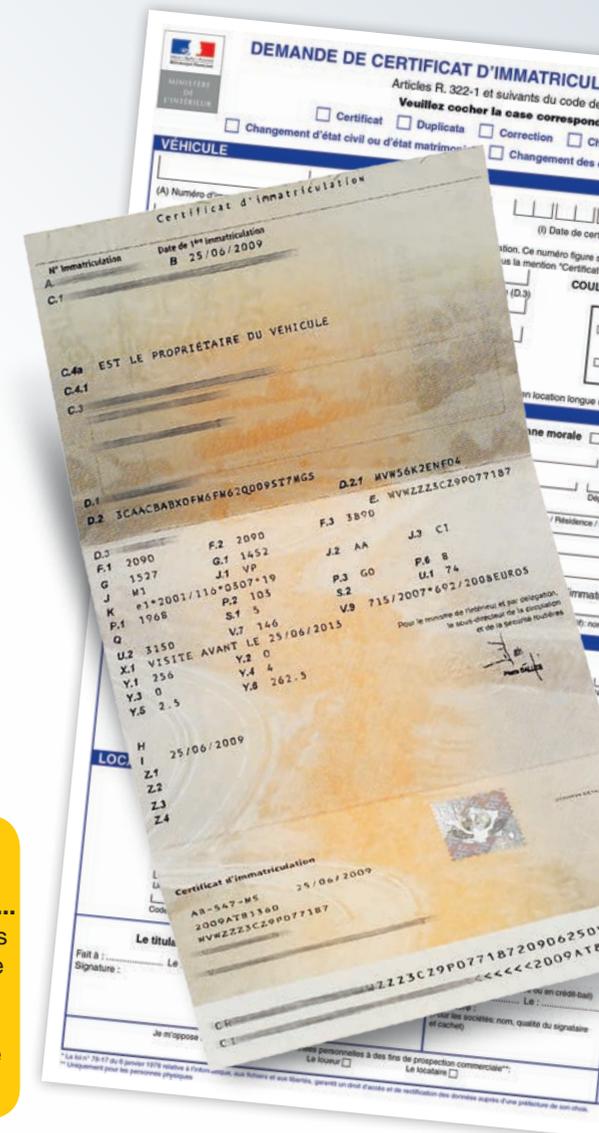
### SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

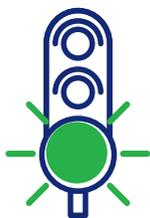
**Norauto se charge de tout pour vous...**

Venez chez Norauto avec les documents ci-dessus (et une photocopie de chaque pièce) et nous nous chargeons des formalités administratives, du certificat d'immatriculation, de la fabrication et de la pose de vos plaques.

### LES AUTRES GARANTIES POSSIBLES

Les marques proposent souvent de longues garanties, cessibles avec la voiture : 1 million de kilomètres, 7 ou 5 ans... Acheter à un professionnel vous assure en plus une garantie mécanique minimum de 3 ans. Cette garantie couvre la casse du moteur, du levier de vitesse, les vices cachés...





## POUR QUE TOUT DÉMARRE BIEN, ASSUREZ !

### → La puissance fiscale

Le nombre de chevaux fiscaux détermine en partie le montant de l'assurance. Plus il est faible, moins chère sera l'assurance.

### → Quand assurer l'auto ?

**Pensez-y avant l'achat.** Donnez les informations utiles à l'assurance, vous pourrez rentrer avec la voiture.

### → Quelle assurance ?

#### • Tous risques ou au tiers ?

Si l'assurance tous risques permet d'être bien couvert, l'assurance au tiers peut suffire selon l'âge et l'état de la voiture. Attention, elle couvre les dommages matériels et corporels causés à des tiers, mais pas ceux de la voiture de l'assuré.

#### • L'assurance jeune conducteur

Les jeunes conducteurs sont responsables de 3 fois plus d'accidents que les autres. Voilà pourquoi les

conducteurs qui disposent de leur permis depuis moins de 3 ans sont souvent soumis à une surprime (celle-ci peut être moins élevée si le jeune conducteur a suivi un apprentissage anticipé). Sans sinistre responsable, cette surprime diminue d'année en année, pour disparaître après 3 ans.

#### • L'assurance conducteur secondaire

Le conducteur secondaire apparaît sur le contrat d'assurance, à côté de l'assuré principal. Il peut conduire le véhicule de temps en temps, mais c'est au conducteur principal de réaliser le plus de kilomètres. Outre une tarification plus intéressante, cela permet au jeune conducteur de s'aguerrir à la conduite et de se constituer un premier « capital bonus ».

#### • Le conducteur occasionnel

Il peut utiliser la voiture assurée par un autre conducteur mais il ne figure pas au contrat. Même après des années de conduite, le jour où le conducteur occasionnel souscrit une assurance en tant que conducteur principal, il est considéré comme jeune conducteur.

## Le constat amiable décortiqué

Le constat sert à établir les informations nécessaires au règlement d'un accident.

**Il doit être signé par les 2 parties.**

Chaque protagoniste doit donner un exemplaire à son assureur.

**Remplissez-le précisément :**

la moindre erreur peut vous mettre en cause même si vous n'êtes pas responsable du sinistre.

### L'E-CONSTAT

Déclarez facilement un accident à votre assurance grâce à l'appli officielle e-constat.



À télécharger gratuitement sur : <http://www.e-constat-auto.fr/>

### QUELQUES CONSEILS :

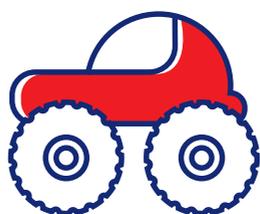
Pensez à remplir votre constat amiable à l'avance : indiquez votre nom, votre prénom, votre adresse et les caractéristiques de votre véhicule. Vous gagnerez en sérénité le jour de l'accident. Si l'autre conducteur ne veut pas faire de constat, notez sa plaque d'immatriculation et contactez la police.

**1** Chaque conducteur doit remplir sa partie. Pensez à vérifier si les renseignements que l'autre conducteur donne sont exactes.

**2** La partie du milieu appelée "CIRCONSTANCES" est composée de cases à cocher. C'est cette partie qui explique précisément l'accident et vous rend ou non responsable.

**3** C'est ici que vous devez dessiner clairement l'accident : les voies, les véhicules au moment du choc, le sens de circulation et les panneaux de signalisation.

**4** En bas, la case "OBSERVATIONS" vous permet de contester les informations de l'autre conducteur ou de compléter certaines informations.



## UPGRADEZ VOTRE AUTO SANS DÉPASSER VOTRE BUDGET

Parce qu'une première voiture n'a pas toujours les options qu'on souhaiterait, Norauto vous propose des solutions aux meilleurs prix pour partir bien équipé

### → Profitez de votre smartphone en voiture pour moins de 100€ et en toute sécurité.



Câble jack  
3,5 mm/3,5 mm



Support universel  
ventouse



Mini-chargeur  
2xUSB



Kit mains libres  
Supertooth Buddy  
(sans oreillette)

### → Les prestations "full options"

Pour profiter des dernières technologies embarquées, même si votre véhicule n'est pas équipé, **Norauto vous propose des forfaits** pour le montage d'une caméra de recul, d'un régulateur de vitesse, de l'affichage tête haute... Découvrez l'ensemble des prestations dans votre centre Norauto.



## Les indispensables en voiture

### Le gilet de sécurité et le triangle rouge

Ils sont obligatoires et doivent être accessibles rapidement. Dans le cas contraire, l'amende minorée est de 90€, majorée de 375€.

### Un constat

À placer dans la boîte à gants, il permet de préciser les circonstances de l'accident et doit être envoyé dans les 5 jours suivant l'accident. Vous pouvez en obtenir gratuitement chez votre assureur ou en télécharger sur internet. Une application smartphone vous permet désormais de vous passer du constat papier : e-constat.

### Une boîte d'ampoules

Si elle n'est pas obligatoire, sachez qu'une ampoule grillée est sanctionnée de 68€ d'amende si vous ne pouvez pas la changer tout de suite.

### Une roue de secours

S'il s'agit d'une roue galette, la vitesse maximale autorisée est de 80km/H. Vérifiez toujours l'état et la pression de votre roue de secours avant de partir.

### Un kit de crevaison

Parfait pour réparer temporairement et regonfler un pneu crevé, il vous permet de rouler quelques kilomètres à 60km/H.

### Un bidon d'huile moteur

Un appoint d'huile vous permettra de rouler encore quelques kilomètres si votre moteur est en surchauffe : mais un contrôle est indispensable.

### Un éthylotest

Il est obligatoire en voiture. Depuis la nouvelle loi, le taux d'alcool autorisé est de 0,2g/l pour les jeunes permis.

### Un coupe-ceinture, un brise-vitre et un extincteur de poche

Placez-les à portée de mains dans l'habitacle : en cas d'urgence, ils doivent être accessibles rapidement.

### Un disque de stationnement

Il s'agit du disque européen : grâce à lui, vous pouvez stationner dans les zones de stationnement gratuit mais limité. Si vous oubliez de l'apposer, vous encourez une amende de 17€.

→ Vous vous posez des questions sur l'entretien de votre véhicule, Norauto vous donne toutes les réponses.

## “Suis-je complètement tranquille entre deux entretiens faits par un professionnel ?”

Oui. Chez Norauto toutes les obligations de votre carnet d'entretien sont respectées, **en conformité avec les préconisations constructeurs**. Nous vous proposons également des entretiens sur-mesure.



## “L'entretien préventif, c'est quoi ?”

Ce sont quelques **contrôles rapides et simples à effectuer vous-même** entre deux entretiens **pour préserver votre « Capital auto »**. Ceux-ci contribuent à une plus grande longévité de votre véhicule et vous permettent d'anticiper certaines pannes.



## “Effectuer des contrôles soi-même... est-ce que j'en suis vraiment capable ?”

Même si vous n'y connaissez rien, pas de panique ! Les contrôles préconisés durant le stage sont **accessibles à tous les automobilistes**. L'objectif de cet apprentissage n'est pas de devenir mécanicien, mais de maîtriser quelques points importants et de savoir les contrôler visuellement sans démontage. Entre 2 entretiens, certains éléments peuvent se dégrader comme l'état des pneus ou le niveau d'huile. C'est pourquoi il est important que vous les vérifiiez régulièrement **pour une plus grande sécurité**. Dans les pages suivantes, vous trouverez la présentation des **6 vérifications essentielles** et régulières à effectuer vous-même.

“J'ai l'impression que ma voiture ne fonctionne pas correctement, mais impossible de définir avec précision ce que c'est.

Est-ce qu'il y a un moyen de le savoir sans tout démonter ?”

Bien sûr, sur les voitures modernes, certains dysfonctionnements (surtout électroniques) peuvent avoir plusieurs origines. Et il est hors de question de démonter sans être certain de la cause.

C'est pourquoi, nous effectuons **des diagnostics techniques spécifiques** qui donnent des indications complètes sur l'état des composants de votre voiture par rapport à votre problématique : pollution, tenue de route, circuit de charge...



## “En quoi consistent ces diagnostics ?”

Aujourd'hui, les diagnostics les plus importants sont liés à l'électronique de la voiture. Grâce à des ordinateurs spécifiques, nous analysons l'état de votre circuit électronique et localisons l'intervention nécessaire.

De nombreux domaines liés à la pollution et à la sécurité sont concernés par ces diagnostics électroniques : gestion moteur, ESP, ABS, etc. Pour ce type d'intervention, Norauto est équipé des technologies de diagnostic Bosch, équipementier d'origine de nombreux véhicules.







Suivez l'actualité  
des stages automalins de Norauto sur :  
**stages-automalins.norauto.fr**



***Merci et bonne route !***